

Droit du sport approfondi - MOS

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SoMOS01

Présentation

Cet enseignement vise l'approfondissement des notions de droit du sport relatives aux structures sportives (suite de l'enseignement du M1).

Objectifs

L'objectif est de permettre aux étudiants de maîtriser les notions de droit du sport relatives aux structures sportives.

Évaluation

Sessions 1 & 2: un contrôle écrit (dissertation, commentaire de texte ou cas pratique). En 1ère session, le contrôle des connaissances a lieu à la fin de l'enseignement ou, à défaut, pendant la période spécifiquement dédiée aux examens en fin de semestre. Modalités identiques pour le mode standard et le mode dérogatoire.

Compétences visées

Connaître l'environnement juridique et institutionnel des événements sportifs

Bibliographie

1. Buy et al., Droit du sport, LGDJ ; Code du sport commenté, éd. Dalloz ou Litec ; le Code du sport sur legifrance.gouv.fr ; d'autres références seront données en cours

Ressources pédagogiques

Un espace *coursenligne* sera ouvert

Contact(s)

> Mathieu Verly

Responsable pédagogique
mverly@parisnanterre.fr